

Technicien en énergies renouvelables options énergie électrique et énergie thermique

RNCP15009 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Sigle	CS — Certificat de spécialisation
Code(s) NSF	227
Formacode(s)	24147
Code(s) ROME	F1602, F1603
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	15/07/2024

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE · SIRET : 11004301500012

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le titulaire de la mention complémentaire « technicien en énergies renouvelables » est un électricien ou un climaticien spécialisé dans la mise en oeuvre d'équipements fonctionnant avec des énergies renouvelables et permettant d'améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments.

Les énergies renouvelables principalement concernées sont :

- pour l'option A « énergie électrique » :
 - le solaire photovoltaïque,
 - l'énergie éolienne,
 - le transfert d'énergie,
 - ...
- pour l'option B « énergie thermique » :
 - le solaire thermique,
 - la bio-masse (notamment le bois énergie),
 - le transfert d'énergie,
 - ...

Ce technicien est capable de :

- ? Identifier les besoins du client,
- ? Vérifier les faisabilités de l'installation dimensionnée par le bureau d'étude,
- ? Répartir les activités au sein d'une petite équipe et assurer l'interface avec les autres corps d'état,
- ? Installer les équipements,
- ? Raccorder l'installation aux réseaux,
- ? Faire les réglages, les tests nécessaires et la mise en service de l'installation,
- ? Présenter le fonctionnement et l'utilisation de l'installation au client,

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Le titulaire de la mention complémentaire « technicien en énergies renouvelables » est un électricien ou

un climaticien spécialisé dans la mise en oeuvre d'équipements fonctionnant avec des énergies renouvelables et permettant d'améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments.

Les énergies renouvelables principalement concernées sont :

- pour l'option A « énergie électrique » :
 - le solaire photovoltaïque,
 - l'énergie éolienne,
 - le transfert d'énergie,
 - ...
- pour l'option B « énergie thermique » :
 - le solaire thermique,
 - la bio-masse (notamment le bois énergie),
 - le transfert d'énergie,
 - ...

Ce technicien est capable de :

- ? Identifier les besoins du client,
- ? Vérifier les faisabilités de l'installation dimensionnée par le bureau d'étude,
- ? Répartir les activités au sein d'une petite équipe et assurer l'interface avec les autres corps d'état,
- ? Installer les équipements,
- ? Raccorder l'installation aux réseaux,
- ? Faire les réglages, les tests nécessaires et la mise en service de l'installation,
- ? Présenter le fonctionnement et l'utilisation de l'installation au client,

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

entreprises du bâtiment, des secteurs de l'énergie, de l'électricité

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

technicien en énergies renouvelables ? installateur? monteur ? climaticien ? chauffagiste? électricien ? énergéticien

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Manque de main-d'œuvre disponible, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 009 €
Diplôme le plus fréquent	CAP, BEP ou équivalent en mécanique, électricité, électronique (17 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	B2X32 — Ouvriers en électricité du bâtiment · tension 5/5 (Très élevée) B2X33 — Plombiers chauffagistes · tension 5/5 (Très élevée) B6X73 — Techniciens et agents de maîtrise de chantiers du BTP · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	26 507
Jugés difficiles à recruter	62 %
Emplois saisonniers	6 %

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Le jury est présidé par un inspecteur et composé à parts égales :

- d'enseignants appartenant à l'enseignement public ou privé ou exerçant en centre de formation d'apprentis ou en section d'apprentissage
- de professionnels employeurs et salariés correspondant au champ du diplôme.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

idem

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	7 219 €
Selon la branche	6 696 € – 8 043 €
Prise en charge	Branches concernées
7 219 €	Valeur par défaut · 204 branches
8 043 €	CPNE autoroutes, CPNE de l'exploitation des équipements thermiques et de génie climatique, CPNEFP ICGV entreprises de la viande, CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat, CPNEFP de la métallurgie
7 650 €	CPNE Branche Caoutchouc
7 200 €	CPNEFP commerces quincaillerie
6 696 €	CPNE de l'ingénierie, des services informatiques et du conseil

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	15/07/2024
-------------------------------------	------------

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP39297

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/15009/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	1
Parcours menés à terme	0
Taux d'achèvement	0 %
Période	03/2022 – 07/2022

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	1
Montant total engagé	1 500 €
Coût moyen par dossier	1 500 €
Durée moyenne	268 h
Période	03/2022
France compétences	100 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.